

bulletin #130

MARCHE-EN-FAMENNE

DÉCHETS : LA PRIME RECYPARC ADAPTÉE p.5

HÔPITAL : L'EXTENSION DU B6 TERMINÉE p.10

LA NOUVELLE PRIME COMMUNALE ÉNERGIE p.7



GRUPE L.M.V. LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

Votre **fournisseur de chaleur**
dans la région depuis **40 ans**

- Services personnalisés de **Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



MARCHE **084/47 89 29** - ROCHEFORT **084/21 11 36**

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@grouplmv.be | www.grouplmv.be

DÉMÉNAGEMENT ET TRANSPORT

GUY MAGERMANS

Depuis 1937



DEPUIS 75 ANS À VOTRE SERVICE POUR DÉMÉNAGEMENT,
GARDE-MEUBLE, SERVICE LIFT & TRANSPORTS DIVERS

084/31.17.90 info@guymagermans.be
www.guymagermans.be



**Plus de
confiance à
votre actif !**

ACF group
Fiduciaire Marche

Conseil ■ Audit ■ Comptabilité ■ Fiscalité

Des experts comptables expérimentés au service du développement de votre entreprise

En tant qu'indépendant, PME, grande entreprise, ASBL ou organisation publique, vous bénéficiez de l'expérience et du savoir-faire d'une équipe spécialisée et pluridisciplinaire composée d'experts-comptables, de conseillers fiscaux ainsi que de réviseurs d'entreprise.



ENTREZ EN RELATION

ACF Fiduciaire Marche

Chaussée de l'Ourthe 18
B-6900 Marche-en-Famenne
+32 (0)84 31 38 18 | marche@acfgroup.net

acfgroup.net



Dossier p10-11-12-13
Le B6, nouveau souffle pour l'hôpital

News p05-07-09-14-16-17-18-19

Agenda p20-22

REDACTION
NICOLAS DRUEZ
nicolas.druez@ac.marche.be

MISE EN PAGE
punch
COMMUNICATION

Rue de la Plaine 9 - PAE du Wex
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.17.17

Ce bulletin est édité par le Collège communal de Marche

edito

Le B6, fin d'un chantier de 3 ans

L'Hôpital Princesse Paola a fait beaucoup parler de lui, ces derniers mois, avec la problématique du service des urgences. La Ville de Marche-en-Famenne, à travers le Bourgmestre, le Collège, et suivi par le Conseil communal, a multiplié les initiatives pour réunir les principaux intervenants et, dans un rôle de médiation, permettre de concilier les différents points de vue.

Ces difficultés interviennent à l'heure où l'hôpital devrait pourtant retrouver un élan. Après trois années de chantier, les travaux de l'extension - le B6 - sont

terminés : près de 5.000 mètres carrés ont été aménagés sur cinq niveaux. Ils vont accueillir un tout nouveau pôle de consultations, dont trois unités de soins. Un projet de 12,7 millions d'euros, lequel s'inscrit dans un Plan directeur de l'institution qui prévoit encore d'autres investissements : la création d'un nouveau bloc opératoire de 6 salles, la restructuration de l'accueil et des parkings...

Agréable lecture !

www.marche.be



Service Population

Voici un rappel de l'horaire d'ouverture des services Population-Etat civil-Etrangers et Urbanisme. **Attention, la prise de rendez-vous préalable est toujours obligatoire. Renseignez-vous sur www.marche.be ou au 084/32.70.10.**

Lundi et mercredi :
de 8h à 12h et de 13h à 17h

Mardi et jeudi :
de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

Vendredi :
de 8h à 12h et de 13h à 15h

Permanence du service Population le samedi de 9h à 12h.



La vitesse sur le réseau routier communal analysée de près

Vous l'avez peut-être aperçu dernièrement. C'est un boîtier discret, accroché le plus souvent à un poteau de signalisation. Depuis plusieurs semaines, un analyseur de trafic est déplacé par les agents du service Travaux de la Ville le long des axes routiers du réseau communal où la vitesse des véhicules (camion, voiture, deux roues...) pourrait poser problème. Cet appareil acquis par la Ville est aujourd'hui un outil précieux d'aide à l'analyse et à la décision pour des aménagements concrets.

Le Collège communal a fait de l'apaisement de certaines zones et quartiers de la commune où la vitesse est excessive une priorité. Cela s'inscrit dans une stratégie globale visant à améliorer la sécurité routière en divers endroits et c'est un des axes du Plan communal de mobilité.

Pour parvenir à objectiver une situation, suite à une interpellation de riverains, comités de quartier... l'analyseur de trafic est un bon moyen. L'appareil enregistre ainsi une série de données pour cinq types de véhicules. Parmi ces données, une valeur référence permet, en plus des

dépassements excessifs ponctuels, de dire s'il existe un réel danger en fonction du statut de la voirie : sens unique, proximité d'une école...

L'analyseur, qui n'est pas un flash, peut parfois rester une semaine au même endroit et disposé de telle sorte qu'il offrira une vue complète de la problématique. Plusieurs voiries ont déjà été analysées, comme la rue de la Renaissance à Marloie, la rue du Viaduc à Marche, la rue Saint-Gobert à Hargimont... Et il y en aura d'autres dans les prochains mois. Les résultats sont aussi transmis à la police et si l'analyseur est placé le long d'une voirie régionale, le Service public de Wallonie - gestionnaire de la voirie -, est informé.

Lorsqu'il s'agit du réseau communal et que les chiffres révèlent une situation de danger, le Collège communal a décidé de réagir. L'exemple le plus récent est celui de la chaussée de Marenne (notre photo) où l'analyse a fait apparaître que de nombreux véhicules étaient en excès de vitesse. Des mesures ont été prises dans la foulée : abaissement de la limite de 70 à 50 km/h, placement à titre d'essai de

ralentisseurs, type chicane, et prochainement pose de piquets entre la voirie et la piste cyclable pour sécuriser cette dernière. À cela viendra s'ajouter un radar préventif.



La Ville est d'ailleurs en train d'acquérir 25 radars préventifs qui seront déployés progressivement là où c'est nécessaire et le Conseil communal a validé ce choix en novembre.

En fonction de la situation, plusieurs aménagements sont donc réalisables, comme les marquages au sol aussi. Ce travail ne s'opère pas seul. Les propositions sont concertées avec la zone de police Famenne-Ardenne et les membres du Conseil consultatif de la sécurité routière, constitué de citoyens et d'experts en sécurité routière.

Titres Services TRUSQUIN

Nos 75 collaborateurs
vous présentent
leurs meilleurs vœux 2022

REPASSAGE
NETTOYAGE



Allégez votre quotidien !

Aide-ménagère, nettoyage à domicile, repassage chez vous ou en centrale

084.37.97.41

Rue de Bastogne, 36b
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

Rejoignez-nous sur facebook & Instagram
www.trusquin-titres-services.be

CHAUFFAGE ET SANITAIRE

ENTRETIENS, INSTALLATIONS & DÉPANNAGES TOUTES MARQUES
Faites confiance au savoir-faire

SALLE DE BAIN

NOUS AMÉNAGEONS
VOTRE SALLE DE BAIN DE A À Z
Plus de 30 ans d'expérience



Ets TATON
HEM CHAUFFAGE SPRL

MARCHÉ-EN-FAMENNE

Tél. 0475 85 91 01

Rejoignez-nous sur hem chauffage



Centre OPTIQUE MATÉRIEL d'aide et de soins Aides à la MOBILITÉ



Avantages supplémentaires
pour les membres*

- 20% sur les montures
- 10% sur les lentilles de contact
- 2^{ème} paire gratuite
(ou 10% sur les verres)



- 15% sur la bandagisterie
- 15% sur l'orthopédie
- 30% sur les langes
- 50% sur le matériel de location



www.qualias.be



QUALIAS

Bandagisterie - Orthopédie - Optique - Audition

Partenaire Mutualité chrétienne

MARCHÉ-EN
FAMENNE

Av. du Monument 8
Tél. 061/550 250

Environnement

Tri et Vrac : l'heure du recyclage pour la prime recyparc

Comme vous le savez, depuis le mois d'octobre, l'Intercommunale IDELUX Environnement a changé le mode de tri des PMC. Plastiques, métaux et cartons à boissons sont désormais captés via les sacs bleus. **Objectif** : capter un plus grand pourcentage et surtout une plus grande diversité de PMC (passant ainsi de 7 fractions à 14, permettant notamment le recyclage de nombreux emballages plastiques). C'est, concrètement, collecter 23 kg d'emballages par an et par habitant, soit 13 kg de plus qu'actuellement.

Ce changement suscite, comme tout changement, de l'inconfort, des questionnements et une période d'adaptation bien légitime. Parallèlement, la Ville a pris la décision d'adapter la prime de fréquentation du recyparc. En effet, cela fait 25 ans que vous utilisez avec assiduité les deux recyparc de la commune (Marloie et Waha) et que le Conseil communal avait instauré cette prime pour promouvoir le tri, le recyclage et la valorisation des déchets.



Compte tenu de cette nouvelle collecte, il est certain que vous risquez de vous rendre moins souvent au recyparc. Il était donc difficile d'imaginer de maintenir le système de 12 cachets (soit une moyenne d'une fois par mois) nécessaires à l'obtention de la prime communale, l'un des principaux critères. La Ville avait déjà décidé, pour 2021, de réduire le nombre de cachets de 12 à 9 pour pouvoir bénéficier de la prime vu l'entrée en vigueur de la nouvelle collecte en octobre.

Et à partir de 2022 ? La Ville a mené une réflexion pour adapter la prime à la nouvelle réalité de la collecte des PMC, encourager les citoyens désireux de s'engager dans une dynamique de réduction de leurs déchets – et ils sont de plus en plus nombreux – et favoriser les achats dans les commerces où vous pouvez apporter votre contenant. Pour rappel, Marche est par ailleurs engagée dans une démarche Zéro déchet avec un plan d'actions.

Le Conseil communal a ainsi validé en novembre la mise en place d'une nouvelle version de la prime « recyparc » : elle devient la prime « tri et vrac ».

SON PRINCIPE EST SIMPLE :

- Chaque ménage marchois collectant 12 cachets/an pourra se voir accorder une prime de 25 euros. Vous pourrez obtenir vos cachets au recyparc et désormais dans les commerces qui acceptent **vos contenants** (voir liste ci-dessous). Par ce biais, le Conseil souhaite mettre en avant les commerçants favorisant ce type d'achat et soutenir les citoyens impliqués dans cette dynamique de changement bien nécessaire. La carte sera disponible à l'Hôtel de Ville et dans les commerces repris dans la liste, à partir de janvier 2022.

De plus, un rouleau de 20 sacs bleus sera octroyé gratuitement par la Ville pour l'année à chaque ménage et chaque entité (commerce, mouvement de jeunesse, association...) en ordre de paiement de la taxe d'enlèvement des déchets. Ce rouleau sera à retirer à l'Hôtel de Ville via un talon d'échange que vous recevrez avec la taxe immondices. Malgré tous ces changements, la taxe communale d'enlèvement des déchets reste inchangée cette année encore, comme depuis 2017.

LISTE DES COMMERCES : Le Plateau du Gerny (Aye), Au Vert'Denne (Verdenne), Les Jardins de Max (Roy), La fraise des Hardenne (Grimbiémont), Terre W Art (Marloie), La terre d'Elno (Waha), Le Jardin de Piereumont (Grimbiémont), Champ de la Berge (Hargimont), 9 Grains d'or (Marche), Fermes en vie (Marche), Li'Botik (Marche), Histoire de Goût (Marche), Deux pois deux mesures (Marche).

PLUS D'INFOS SUR www.marche.be/environnement

En route vers une alimentation plus durable

Fin 2019, la Ville s'est engagée dans le « Green Deal cantines durables » et les différentes cantines communales lui ont emboîté le pas. Dès début 2020, la cuisine des crèches communales, l'ASBL Rescolm (qui dessert une majorité des écoles maternelles et primaires) et la Maison de repos et de soins Libert (MRS) ont suivi à leur tour avec chacune des objectifs différents, mais avec la volonté de travailler sur les 6 axes du Green Deal, à savoir : des produits locaux et de saison ; des produits respectueux de l'environnement et des animaux ; des produits équitables ; des repas sains, équilibrés et savoureux...

Depuis lors, malgré les difficultés rencontrées avec la crise sanitaire, les cantines ont modifié certaines de leurs habitudes. Ainsi, au niveau de la cuisine de la MRS, un menu du Terroir est proposé un dimanche par mois et des corbeilles de fruits sont mises chaque jour à disposition des résidents. Une phase de diagnostic a été réalisée récemment avec l'aide d'un organisme d'accompagnement afin d'atteindre les objectifs fixés.



La cuisine des crèches, elle, se tourne maintenant vers des légumes et du poisson frais. Les enfants des crèches et des écoles reçoivent également du yaourt à boire, produit localement. L'ASBL Rescolm, grâce à un subside communal, s'est tournée vers de la volaille et du porc labellisé. Autre produit utilisé, des bananes labellisées Fairtrade. Notre Commune est d'ailleurs reconnue « Commune du Commerce équitable » depuis 2016 et diverses actions sont menées, notamment dans le cadre de la Semaine du Commerce équitable.

Du côté des déchets et du gaspillage alimentaire, la Cellule Santé mène actuellement le projet « Stop au gaspi dans ma cantine », dans les établissements scolaires. En parallèle, les cantines investissent dans des contenants en porcelaine réutilisables, des contenants biodégradables pour les repas à emporter ou encore dans des sous-videuses pour conserver les restes qui seront valorisés autrement. Ce n'est qu'un début puisque la Cellule Manger Demain de la Wallonie prolonge l'encadrement des Villes et des cantines jusque fin 2024.

Jean-Luc HENRY
Géomètre & expert immobilier
Agent immobilier agréé

www.amimmo.be

Amimmo

En confiance...
...tout naturellement
Expérience,
négociations
et contacts...
...depuis plus
de 30 ans

Mesurages et divisions parcellaires
Expertise et consultation immobilières
Agence immobilière - Ventes & Achats -

14, rue Dupont
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

0495/54 31 49

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous

Auto-constructeur Auto-rénovateur

VOUS ENTREPRENEZ VOS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
OU DE RÉNOVATION MAIS VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS
OU ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR DES PROFESSIONNELS



NOUS VOUS PROPOSONS UN COACHING POUR LA POSE :

- De l'isolation écologique
- De l'ossature bois
- Du gros œuvre
- Des enduits terre/chaux
- Des peintures naturelles
- De tous matériaux écologiques



LeTrusquin
FORMATION PAR LE TRAVAIL

084 32 36 07

ecoconstruction@trusquin.be

www.trusquin.be



NG

Nadia GIGANDET
KINÉSITHÉRAPIE, PÉRINÉOLOGIE & PILATES
0493/32.81.72

nadia.gigandet@gmail.com
Avenue de la Toison d'Or, 23
6900 Marche-en-Famenne

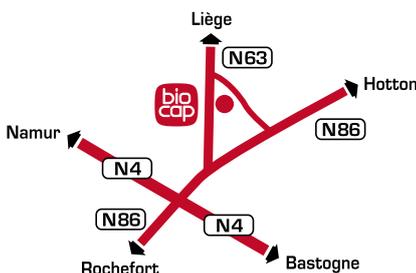


vosre
shopping
au
naturel

Biocap Marche

Le Carmel de Marche - Ch^{ée} de Liège, 51
6900 Marche-en-Famenne
T 084 86 06 00

Ouvert: lundi de 11h à 18h30 - mardi,
mercredi, jeudi et samedi de 9h à 18h30
vendredi de 9h à 19h



www.biocap.be



Du 1^{er} décembre au 31 décembre 2021
sur présentation de ce bon :

-10%

sur votre
caddie

**+
surprise
offerte**

Et de nombreuses
idées cadeaux
et articles en
promotion



* Offre valable uniquement au Biocap de Marche du 1^{er} décembre au 31 décembre 2021.
Non cumulable avec d'autres promotions en magasin.

Environnement

Une prime énergie communale plus adaptée

Depuis plusieurs années, les demandes de primes communales concernant l'énergie (audit, isolation murs/toit/sol/double vitrage, chauffe-eau solaire) sont en baisse constante. Il était donc temps de revoir les règlements et les montants, au regard des primes Habitations octroyées par la Région wallonne. C'est désormais chose faite, avec une adoption par le Conseil communal du mois de novembre et une entrée en application en 2022.

La Ville a aussi voulu, par ces adaptations, répondre aux objectifs de la Convention des Maires pour le climat et l'énergie, signée en 2016. Elle s'est en effet engagée, avec ce programme, à réduire les émissions de CO₂ sur son territoire d'au moins 40% d'ici 2030 et à renforcer leur résilience en s'adaptant aux changements climatiques. Pour atteindre ces objectifs, la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du logement est nécessaire.

Il est dès lors d'intérêt communal de soutenir et encourager les citoyens à investir dans des travaux de rénovation et d'amélioration de la sécurité et de la performance énergétique de leur logement.

Certaines primes étaient déjà proposées par la Ville de Marche, d'autres ont été ajoutées, afin de répondre un maximum aux besoins des citoyens et aux objectifs de transition énergétique, et complémentairement aux primes de la Région wallonne. Un seul règlement est désormais en vigueur et intitulé « **Primes communales à la rénovation et l'amélioration de la sécurité et de la performance énergétique du bâtiment** ».

IL EST DIVISÉ EN TROIS CATÉGORIES :

1. La prime à la réalisation d'un audit énergétique. Afin de rendre cette première étape (indispensable pour pouvoir bénéficier des primes régionales de rénovation et d'amélioration énergétique) plus accessible (*prime communale déjà existante*), il est proposé, pour les catégories de revenus 1 (revenus inférieurs ou égaux à 23.000 euros) et 2 (de 23.000,01 à 32.700 euros), de compléter le montant octroyé par la Région, afin de rendre l'audit gratuit pour ces catégories de revenus éprouvant davantage de difficultés ;
2. Les primes à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment (isolation et production de chaleur). Plusieurs postes ont été sélectionnés, parmi les travaux les plus demandés par les citoyens : isolation thermique du toit ou des combles (*déjà existante*) ; isolation thermique des murs (*déjà existante*) ; isolation thermique des sols (*déjà existante*) ; remplacement des menuiseries/vitrages extérieurs (*déjà existante*) ; pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire (...)
3. Les primes à l'amélioration de la sécurité du bâtiment. Cette catégorie regroupe des postes classés comme prioritaires par la Région wallonne. Or, ces travaux, s'ils ne sont pas effectués, représentent un frein pour les citoyens dans la réalisation d'autres travaux liés à la performance énergétique : toiture (remplacement de la couverture), assèchement des murs (infiltration et humidité ascensionnelle), appropriation de l'installation électrique (...).

L'octroi de ces primes communales est conditionné à l'octroi des primes régionales y relatives. La Ville se calque donc sur ce que la Région fait, en ce qui concerne les montants des primes : ceux-ci varient en fonction de la catégorie de revenus à laquelle le demandeur appartient.

SÉANCE D'INFORMATIONS sur les primes communales énergie le mercredi 8 décembre à 20h à la salle Créative de l'E-Square. **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** : 084/32.70.23 ou environnement@marche.be (nom, prénom, téléphone, adresse mail et nombre de personnes à inscrire).

PLUS D'INFOS SUR CES PRIMES SUR www.marche.be.

Vélo : parrains en Famenne

Famenne à Vélo, ce sont 450 km de voies cyclables balisées de points-nœuds : ce système de balisage rime avec modularité pour veiller à la qualité des balades à vélo... Un panneau point-nœud « Famenne à Vélo » décroché ou abîmé ? Faites-le nous savoir. Et si l'envie vous en dit, parrainez votre balade à vélo préférée, et devenez membre du nouveau groupe « Parrains en Famenne » !

Infos : www.famenne-a-velo.be.

Contacts : info@famenne-a-velo.be

084/222.583



Be-Alert : alerté en situation d'urgence

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? En cas de situation d'urgence dans notre commune, nous aimerions vous en avertir. C'est la raison pour laquelle notre commune dispose d'un système qui vous informe directement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone : Be-Alert.

BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant au bourgmestre, gouverneur ou Ministre de l'Intérieur d'envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie. Des informations officielles, correctes, directement de la source.



Le message BE-Alert peut être transmis via un sms, un message oral via une ligne de téléphone fixe ou un email. Pour recevoir un message, il est recommandé de s'inscrire pour transmettre vos différentes coordonnées actualisées. Rendez-vous sur le site www.be-alert.be. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous pouvez ainsi être informé en cas de situation d'urgence à votre domicile, au travail ou dans votre famille.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur www.be-alert.be.

ENVIE DE MIEUX PROFITER DE VOTRE TEMPS LIBRE ? Faites confiance à notre entreprise Titres-Services !



tarif
9€/heure

Bonne Année 2022

Soyez heureux et riez ...

Par tous les moyens que vous pouvez,
Dans tous les endroits que vous pouvez,
Avec toutes les personnes que vous pouvez,
A chaque fois que vous le pouvez
Et l'année nouvelle sera belle...
Meilleurs voeux de toute l'équipe !



Envie de travailler ... nous engageons !



Tél. 084 32 70 67

Avenue de France, 6 — 6900 Marche-en-Famenne

titres-services@marche.be

Rejoignez-nous sur ALE Titres Services



Rue Al Basse, 61 - LIGNIÈRES
084 34 40 04
Egc Pierre Collignon
info@pierrecollignon.be
www.pierrecollignon.be

Gros-œuvre
Clef sur porte
Terrassement
Démolitions
Aménagements extérieurs

BOULANGERIE
& PÂTISSERIE

Des pains de goût,
pour chaque occasion
et pour tous les jours
de la semaine.

Delhaye
BOULANGER & PÂTISSIER

Zoning du Wex • Marche-en-Famenne • 084/31.15.01

**SOLAIRES
CONDENSATIONS
POMPES À CHALEUR**

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES
ENTRETIEN, RÉPARATION

**PERIN
& FILS**
CHAUFFAGE SANITAIRE

PERIN & FILS | Rue de la Chouette, 2 | B-6900 Roy
084/34 40 48 | GSM: **0478/33 28 95 - 0474/94 54 72**
chauffage@perin.be | www.perin.be

Bien-être

Le bien-être animal dans notre environnement

La Cellule Bien-être animal (BEA) de la Ville a pour mission principale le **re-lai avec et entre les différents acteurs de terrains** : Chiens perdus sans collier, GRIMM, Fond des Vaulx, police, DNF, etc. Elle prend conseil également auprès du service compétent de la Région Wallonne et assume le suivi administratif nécessaire.



ACTUELLEMENT, ELLE CONSACRE SES EFFORTS SUR DEUX AXES : la gestion de la démographie féline et la volonté de travailler avec un ou des vétérinaires du territoire.

Une bonne gestion de la population de chats sur un territoire est extrêmement importante à différents niveaux. Maintenir une hygiène adéquate, un équilibre de la faune et de facto de la biodiversité permet ainsi de s'assurer du bien-être de tous les animaux, nos amis félines compris. Deux approches, pour cela : aider à la stérilisation des chats domestiques et à celle des chats errants.

Vous pouvez bénéficier de la prime à la stérilisation pour vos chats domestiques et faire appel à nos services en cas de chats errants. Dans ce cas précis, deux options vous seront proposées : attendre la disponibilité d'un bénévole qui pourrait venir trapper les chats errants repérés ou bénéficier de la mise à disposition gratuite de trappe moyennant la signature d'une convention et caution. Quel que soit votre choix, l'animal devra être conduit chez le vétérinaire désigné par notre Cellule. Celui-ci s'assurera que l'animal est bien errant et décidera de la meilleure prise en charge possible, avec une priorité toujours donnée à la stérilisation. Plus d'infos sur www.marche.be.

Dans tous les cas, il y a prise en charge du chat par le cabinet vétérinaire et remise dans le milieu de vie (par la personne ayant capturé l'animal).

Parallèlement, c'est pour assurer le bon suivi des différentes actions de la Cellule BEA et permettre l'application du Code du Bien-Être Animal de la Région, que la Ville souhaite donner plus d'importance dans sa collaboration avec les vétérinaires locaux. Par ces différentes actions, elle entend tenir compte du bien-être de tous les animaux et de l'environnement dans lequel nous évoluons avec eux.

ENFIN, LA CELLULE BEA RECHERCHE ACTIVEMENT DES BÉNÉVOLES MOTIVÉS POUR L'AIDER DANS LE SUIVI DU TRAPPAGE DES CHATS. Il va de soi que cette action particulière nécessite d'être capable de circuler en véhicule sur tous le territoire communal (remboursement des frais de déplacement) et bien entendu un grand respect du vivant. Un rendez-vous avec la Cellule BEA sera donc organisé au préalable de toute collaboration. Pour les personnes intéressées : bienetreanimal@marche.be



La biodiversité dès la crèche

Il n'y a pas d'âge pour s'initier à la biodiversité. La Ville de Marche-en-Famenne a décidé d'éveiller les tout-petits dès la crèche avec un projet de sensibilisation dans les cinq crèches communales, en collaboration avec l'association Rêve de terre. Au total, 140 enfants seront sensibilisés via de petites actions menées au quotidien : jeux, balades nature...



Les équipes de puéricultrices sont formées durant deux journées, comme ici à La Marm'Aye (notre photo), et des kits ont été distribués pour une sensibilisation à travers des petits gestes. De quoi permettre l'apprentissage des saisons, notamment. L'objectif est aussi de pouvoir sensibiliser les parents. Cette action menée dans les crèches communales s'ajoute à d'autres déjà mises en place en faveur de la biodiversité : distribution d'arbres, ateliers d'apprentissage du compostage et pour réaliser ses propres semences, défi Famille Zéro Déchet...

Visite du Roi et de la Reine

La Ville de Marche-en-Famenne a accueilli, début octobre, le Roi et la Reine pour une visite chaleureuse, menée dans la bonne humeur. Les Souverains ont d'abord visité le comptoir forestier, à Aye, avant de rejoindre le centre-ville. Près de 700 enfants des écoles de l'entité ont, à cette occasion, rejoint la cour du Famenne & Art Museum et la rue du Commerce pour saluer le couple royal. Des citoyens ont également fait le déplacement. Avant ce bain de foule sous le soleil, les Souverains, accompagnés par le Gouverneur, le Bourgmestre et les membres du Collège communal, ont rencontré une trentaine de citoyennes et de citoyens marchois. Ils ont été accueillis par les notes de piano de l'artiste Valère Burnon. Le Roi et la Reine ont pu s'entretenir avec des personnes sinistrées des inondations, des représen-



tants du monde sportif, de la jeunesse, de l'enseignement, de la culture, de l'associatif, de l'économie...

HÔPITAL PRINCESSE PAOLA : LE B6 ACHEVÉ

Trois années après les premiers coups de pelle - c'était en février 2018 -, il est aujourd'hui terminé. Le « B6 » est sorti de terre, sur le site de l'Hôpital Princesse Paola de Marche-en-Famenne. La nouvelle aile est désormais prête à accueillir, sur cinq niveaux et près de 5.000 mètres carrés, un tout nouveau pôle de consultations et plusieurs services, dont trois unités de soins.

** (Ce dossier a été réalisé en collaboration avec la cellule Communication de Vivalia)*

La construction de ce B6 est l'aboutissement d'un chemin difficile. Jugez plutôt : la demande avait été introduite en 1996. L'Hôpital faisait partie de l'ancienne IFAC et l'intercommunale de soins de santé Vivalia n'existait pas encore. Aujourd'hui, l'extension est fonctionnelle. Réalisée dans le cadre du Plan directeur de l'hôpital et s'inscrivant pleinement dans le projet Vivalia 2025, elle permettra d'améliorer encore la qualité des soins et le confort, tant des patients que du personnel soignant et du corps médical.

La construction de la nouvelle aile B6 prend tout son sens dans le projet Vivalia 2025. Destiné à fonctionner en synergie avec le futur Centre-Hospitalier Régional Centre-Sud de Habay-Houdemont, l'hôpital Vivalia de Marche constituera le 2^{ème} site hospitalier dit « aigu » de la province. Avec le CHR Centre-Sud à construire, il en sera la colonne vertébrale hospitalière, elle-même renforcée par des polycliniques de proximité et des proxy-urgences, ainsi que par un maillage du territoire au niveau de l'aide médicale urgente, un centre de révalidation, un hôpital psychiatrique et son réseau.

L'évolution de l'hôpital suit un Plan directeur constitué de 7 axes majeurs, articulés autour du développement médical. Ce Plan est mis en œuvre depuis plus de 3 ans à présent et plusieurs axes ont déjà pu être concrétisés, dont la construction de l'aile B6.

LA VILLE DERRIÈRE L'HÔPITAL

Depuis de nombreuses années, la Ville de Marche-en-Famenne, à travers le Bourgmestre, le Collège communal et suivi par le Conseil communal, multiplie les initiatives pour soutenir et promouvoir l'hôpital. Le Conseil consultatif de promotion de l'hôpital (CCPH) a, par exemple, organisé de nombreuses conférences pour expliquer et valoriser le savoir-faire d'une série de disciplines et services de l'établissement. Les conférences, suspendues à cause de la pandémie, reprendront dès que le contexte sanitaire le permettra.





Au-delà de sa participation à l'intercommunale Vivalia via une contribution financière, plus récemment, le Bourgmestre a, avec d'autres, réuni à plusieurs reprises divers intervenants, dans un rôle de médiation, pour permettre de concilier les points de vue dans le dossier du service des urgences. A ce propos, le Conseil communal avait voté, début juillet, une aide de 100.000 euros pour couvrir une partie du manquant à gagner des urgentistes.

ZOOM SUR L'AILE B6

Le projet représente un investissement de 12,7 millions d'euros TVAC. Lancés en février 2018, les travaux du nouveau bâtiment permettent donc d'apporter près de 5.000 m² de superficie supplémentaire à l'hôpital de Marche pour accueillir, dans un pôle moderne, un plateau de consultations centralisées, de nouvelles unités de soins ainsi qu'un nouveau plateau technique/logistique. La réorganisation de plusieurs services au sein de l'hôpital libère des espaces, qui pourront à leur tour être réaménagés.

Le niveau -1 est un niveau logistique, où prennent place l'économat, la buanderie, des ateliers et la chambre des défunts de l'hôpital. Le niveau 0 accueille un plateau de consultations centralisées, l'objectif étant de regrouper l'ensemble des consultations. Certains bureaux seront accessibles pour des patients alités et d'autres pour des consultations classiques.

La nouvelle gériatrie, située au niveau +1, comprend 24 lits et un hôpital de jour gériatrique, dans des espaces totalement adaptés. Les locaux de soins et les chambres ont été conçus spécifiquement pour les personnes âgées en perte d'autonomie (douches et WC adaptés, disposition du mobilier réalisée de façon ergonomique, tant pour le patient que pour le personnel).

Le niveau +2 accueille une toute nouvelle maternité de 17 lits. Enfin, au niveau +3 se situeront - dans un 1^{er} temps - 28 lits de chirurgie orthopédique et 2 lits d'hospitalisation de jour chirurgicale - qui s'articuleront avec 6 lits de l'unité de gériatrie située dans le bloc B2, jouxtant le B6.

Ce projet répond aux besoins liés à la croissance de l'activité médicale sur le site de l'hôpital, le nombre de prises en charge ayant augmenté ces dernières années. Cet investissement a pour objectif de permettre le développement médical de l'hôpital, en renforçant son attractivité tant vis-à-vis de la patientèle que du personnel soignant, du corps médical et des médecins généralistes.

L'aménagement des nouvelles chambres a été étudié pour optimiser le confort et répondre adéquatement aux besoins des patients et visiteurs. Ce nouveau bâtiment se veut attrayant et tourné vers une hôtellerie de qualité. L'ensemble permettra de respecter les normes au niveau du bâtiment principal actuel, de l'hôpital de jour chirurgical et médical (dont les activités doivent être séparées) et de l'unité de pédiatrie.



LES OBJECTIFS MÉDICAUX DU PLAN DIRECTEUR

Le Plan constitue une véritable feuille de route encadrant le développement de l'hôpital. Les investissements liés à la mise en œuvre du Plan directeur seront réalisés dans le cadre d'une enveloppe budgétaire totale dédiée à l'hôpital de l'ordre de 50.000.000 euros.

Le Plan répond à différents objectifs médicaux :

1. Déployer l'activité médicale du site de Marche ;
2. Développer le pôle chirurgical (passer de 5 à 6 salles d'opération, dans le cadre d'un nouveau quartier opératoire) ;
3. Augmenter l'attractivité du pôle mère-enfant (nouvelle maternité installée dans l'aile B6 et 15 lits supplémentaires de pédiatrie ouverts en 2022) ;
4. Réduire les durées de séjour, conformément aux tendances nationales ;
5. Augmenter la capacité d'accueil en lits de gériatrie ;
6. Développer les courts séjours et l'hospitalisation de jour chirurgicale ;
7. Renforcer l'attractivité de l'hôpital et collaborer avec de nouveaux prestataires ;
8. Développer de nouvelles sous-disciplines ;
9. Créer une unité de revalidation et, dans un second temps, une unité de soins palliatifs (de 4 à 6 lits).



Parmi les 7 axes définis dans le cadre du Plan directeur, plusieurs ont déjà abouti, comme la construction du B6, mais aussi la transformation de l'ancienne unité de soins intensifs en salle de réveil : plus de 560.000 euros TVAC ont été investis pour aménager cette nouvelle salle répondant aux dernières normes en vigueur. Opérationnelle depuis mars 2019, la salle de réveil dispose notamment d'un espace distinct de 2 lits dédié aux enfants opérés.



L'aménagement d'une 5^{ème} salle d'opération est, elle, terminée depuis mars 2020. La nouvelle salle d'opération est venue compléter le dispositif existant, composé d'un bloc central de 4 salles et d'un petit bloc délocalisé au niveau de l'hôpital de jour pour les interventions légères. Cette 5^{ème} salle permet d'augmenter la capacité opératoire du bloc et d'ainsi répondre aux besoins liés à l'augmentation globale de la population et au vieillissement de celle-ci. L'aménagement de la 5^{ème} salle a représenté un investissement de plus de 720.000 euros TVAC, en cohérence avec le projet d'extension et de rénovation globale du bloc opératoire. En effet, les équipements de cette nouvelle salle pourront être repris dans le futur bloc opératoire, où elle sera intégrée en tant que salle d'opération pour patients ambulatoires. De plus, la technologie informatique utilisée pour cette 5^{ème} salle servira de référence pour la construction de ce nouveau bloc opératoire et permettra d'appréhender les besoins pour la construction du futur Centre Hospitalier Régional Centre-Sud.



L'HÔPITAL EN QUELQUES CHIFFRES

Quelques chiffres-clés (au 31.12.2020) :

- près de 700 agents et une centaine de collaborateurs indépendants
- admissions « grandes portes » : 7.564
- consultations : 51.552
- passages aux urgences : 20.637
- sorties SMUR : 941
- accouchements : 534



Projet 3D - Futur bloc opératoire ©AW Architectes

Un autre dossier est lui en cours de réalisation : la création d'un nouveau quartier opératoire de 6 salles. Le bloc opératoire actuel ayant atteint sa capacité maximale, un nouveau quartier opératoire comprenant 6 salles sera aménagé, permettant l'exploitation de plages opératoires supplémentaires. La demande de permis de bâtir a été déposée, l'attribution du marché et le début des travaux sont prévus pour 2022. Ce projet représente un investissement estimé à plus de 8.500.000 euros (HTVA et hors frais généraux), financé par la Région wallonne dans le cadre de la réponse à l'appel à projets lancé en 2018 par l'AVIQ et relatif aux investissements prioritaires en matière d'infrastructure hospitalière.

PLUSIEURS PROJETS SONT ENCORE À VENIR :

- **La transformation du service de kinésithérapie**

La croissance de l'hospitalisation de jour chirurgicale nécessite l'augmentation de l'offre de soins en ambulatoire. Par ailleurs, les projets proposés par le service de kinésithérapie en matière d'exercices-thérapies adaptés aux patients obèses, atteints du cancer ou de rééducation du sportif se développent. Vu le souhait de pratiquer ces disciplines en groupes de 5 à 10 personnes, l'extension et le reconditionnement de la salle de kinésithérapie permettra d'organiser des séances par groupes de 10 patients (ce qui est impossible actuellement).

- **La restructuration des hôpitaux de jour médical et chirurgical**

Dans le cadre de la construction de l'aile B6 ainsi que de la création du nouveau bloc opératoire, il est prévu, conformément à la loi coordonnée des hôpitaux en la matière, de créer un hôpital de jour médical ainsi qu'une unité d'endoscopie au sein de l'ancienne maternité, mais également de créer un hôpital chirurgical de jour jouxtant le nouveau bloc opératoire de 6 salles. La fonction « hospitalisation chirurgicale de jour » doit en effet constituer une entité reconnaissable et distincte de la fonction « hospitalisation non chirurgicale (médicale) de jour ».

- **Le reconditionnement des unités de soins actuelles**

Le reconditionnement des unités de soins du bâtiment existant fait également partie intégrante du Plan directeur (hôpital de jour médical et médecine physique). Ce projet sera réalisé dans le cadre d'une enveloppe budgétaire de l'ordre de 8.200.000 euros.

- **La restructuration de l'accueil et des parkings**

Le Plan directeur de l'hôpital prévoit le rassemblement des services médico-techniques au plateau 0 (accueil actuel), en ce compris la médecine nucléaire. Les modifications d'affectation du niveau 0 permettent d'envisager une centralisation de l'accueil au niveau +1, avec un nouvel accès situé à l'arrière de l'hôpital, Rue Tranquille (liaison avec le parking). La surface qui est envisagée pour créer ce nouvel accueil est actuellement occupée par une unité de soins qui devrait être transférée en partie dans le 3^{ème} étage de la nouvelle aile B6 ainsi que sur une partie du plateau qui sera rénovée en vue d'y abriter la nouvelle kinésithérapie.

L'acquisition de terrains localisés à l'arrière de l'hôpital devrait permettre la création de parkings supplémentaires. Ce nouvel accueil (entrée et accueil général) permettra d'améliorer la logique des circuits internes/externes de l'institution, d'établir des schémas de circulations plus fluides et, surtout, d'isoler les plateaux techniques et de consultation des étages d'hospitalisation, qui ne prennent pas en charge la même patientèle. Ceci contribuera à améliorer encore l'accueil et la convivialité du site. La réalisation de ces 3 derniers axes est conditionnée par la mise en fonctionnement de la nouvelle aile B6. Ces projets se poursuivront donc prochainement par la désignation de leurs auteurs.



Noces d'or

La crise sanitaire a empêché, jusque récemment, les autorités communales de fêter lors d'une réception officielle les couples ayant eu leur anniversaire de mariage. Ceux-ci ont cependant reçu, à leur domicile, lorsque c'était possible, la visite de l'échevine de l'Etat civil, et le cadeau traditionnellement offert par la Ville.

Voici la liste des couples fêtés cet automne.



65 ans

Jean Chaidron et Yvonne Courtois (1), Louis Van den Berghe et Emilienne Hoebeeck (2), Line Maertens et Victor Goffard (3).

60 ans

Michel Hollange et Josiane Gouverneur, Fernand Peret et Elvire Carmanne (4), Jean-Pierre Maquet et Yvonne Antoine (5), Edoardo Ivaldi et Ghislaine Evrard (6), Jacqueline Moray et Willy Lejeune (7).

50 ans

Lucien Lemaire et Anne-Marie Paquay (8), Michel Buron et Josine Liégeois (9), Jules Burton et Louise Schmitz (10), Jean Quertinmont et Françoise Bertrand (11), Colette Daoust et Jean Fallay (12).

eID Viewer

Mise à jour application eID Viewer

Si vous souhaitez utiliser des applications en ligne au moyen de la carte d'identité, cela nécessite une mise à jour du logiciel de lecture de la carte.

Afin de ne pas être confronté à un problème de lecture de votre nouvelle carte, le Service public fédéral Intérieur vous invite à procéder à la mise à jour du logiciel eID sur le site dédié à l'eID :

<https://eid.belgium.be/fr>



La mise à jour de l'application "eID Viewer" se fait aussi via ce site. Cette application vous permet de changer vous-même votre code Pin et de vérifier la validité des certificats se trouvant sur votre carte. Le certificat Authentification vous donne accès aux applications et le certificat Signature vous permet de signer des documents de manière électronique.

Solidarité

Des jouets pour les sinistrés des inondations

Lors des inondations de la mi-juillet, de nombreuses initiatives de soutien ont permis, en plus de l'action de la Ville et du CPAS, de venir en aide aux personnes sinistrées des inondations, à On et Hargimont. Parmi celles-ci, il y a la distribution de jouets organisée par l'antenne locale de Marche des Equipes d'Entraide Saint Vincent de Paul - AIC Belgique ASBL.

Exclusivement composée de bénévoles, elle a été fondée par Anne-Marie Gustin. Depuis plus de 25 ans, son action consiste à récolter des jeux et jouets pour les reconditionner. Ils sont ensuite redistribués aux plus démunis par le biais de différents services sociaux, principalement dans le cadre des « colis de Saint-Nicolas » qui font la joie de 280 enfants en moyenne chaque année.



Elle dispose, pour le stockage de ses jouets, de locaux mis à disposition par la Ville. A la suite des inondations, les enfants de 0 à 6 ans de plusieurs familles sinistrées ont déjà pu recevoir un premier jouet. Un colis avec d'autres jouets pour les 0-12 est lui distribué durant la période de St-Nicolas. La Ville et le CPAS remercient l'antenne locale pour sa mobilisation.

Pour tout renseignement, don de jouets, achat de vélos - qui lui permet de subvenir à ses besoins - ou si vous souhaitez rejoindre cette équipe, vous pouvez contacter l'un de ses bénévoles au 0496/91.28.55.

Environnement

Un nouveau Défi Famille Zéro Déchet

Depuis fin 2019, la Ville de Marche s'est lancée dans des actions zéro déchet. Et, depuis 2020, elle s'est officiellement ancrée dans la démarche Zéro Déchet de la Région Wallonne. Résultats : distribution de sacs à vrac, ateliers zéro déchet avec de nombreux partenaires, une première édition du Défi Famille Zéro Déchet, mise sur pied d'une écoteam à l'Administration communale.

2022 ne fera pas exception puisque nous continuons nos actions. Parmi celles-ci, la Ville propose une deuxième édition du Défi Famille Zéro Déchet, afin d'accompagner ceux d'entre vous qui se sentent prêts à travailler sur la réduction de déchets et leurs modes de consommation.

En renouvelant l'expérience du Défi Famille Zéro Déchet, nous espérons voir grossir les rangs de nos familles ambassadrices de la première édition, densifier un réseau qui tout doucement se met en place et partage avec joie ses trucs et astuces. Ces échanges, liens et un retour vers plus de sobriété dans la consommation contribueront à la transition écologique sur notre territoire.

Nous sommes cependant conscients que la diminution, la gestion et même le stockage des déchets s'avèrent être des sujets cruciaux et complexes. Il n'est pas toujours facile de se lancer, de bousculer ses habitudes, de franchir de petits pas parfois significatifs. C'est pour cela que nous vous proposons un réel accompagnement, grâce au Défi Famille Zéro Déchet 2.

Au programme, 6 rencontres de janvier à juin 2022 : découvertes, apprentissages, rencontres et récompenses.

Conditions de participation :

- Résider sur la Commune de Marche ;
- 1 membre de la famille présente pour les ateliers ;
- Etre prêt à changer quelques bonnes vieilles habitudes ;
- Inscription valide.

Séance d'information : le mardi 11 janvier à 18h (Salle du Conseil Communal (Boulevard du midi, 22) – inscriptions : environnement@marche.be

Inscription :

L'inscription se fait au moyen du formulaire prévu à cet effet et disponible sur www.marche.be ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Le formulaire d'inscription comprendra deux parties :

- Les informations administratives ;
- Une lettre de candidature comprenant : une présentation de famille, les raisons de la participation et l'intérêt pour la démarche.

Il doit être retourné par e-mail ou par courrier postal adressé au Service Environnement, Boulevard du Midi, 22 à 6900 Marche-en-Famenne pour le lundi 24 janvier 2022 au plus tard. Clôture des inscriptions : 25 janvier.

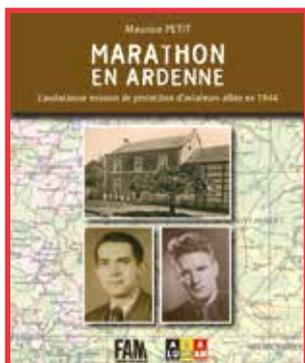
Programme du défi :

6 RENCONTRES : Janvier-Juin 2022 Encadrement par le Service Environnement de la Ville de Marche et divers intervenants.

ATELIER 1	5 février	Séance d'accueil : Présentation / Attentes – Craintes / Rencontre Famille ZD
ATELIER 2	26 février	Une maison plus naturelle (fabrication de produits ménagers et kit de démarrage)
ATELIER 3	12 mars	Cuisine Zéro Déchet
ATELIER 4	26 mars	Salle de bain Zéro Déchet
ATELIER 5	23 avril	A définir
ATELIER 6	14 mai	Retour sur expérience
REMISE DE PRIX	À définir	Résultats du défi, remise des prix...

Famenne & Art Museum

Sortie du livre Marathon en Ardenne



Le Famenne & Art Museum vient d'éditer un livre sur une opération remontant à l'été 1944. Notre région a été le point d'orgue d'une opération de guerre aussi extraordinaire que méconnue : la mission Marathon. Six camps ont en effet été établis dans la forêt ardennaise pour héberger plus d'une centaine d'aviateurs alliés abattus en territoires occupés. La Famenne a été une terre de passage pour ces aviateurs et leurs

guides. Ce livre est signé par Maurice Petit, auteur de plusieurs ouvrages sur des résistants. Le livre est aussi édité avec le soutien d'ARA LUXNAM, une association qui promeut la mémoire des résistants Agents de Renseignement et d'Action. Marathon en Ardenne compte 200 pages, en quadrichromie, au format 230 x 270 mm. Il est agrémenté de près d'une centaine de photos, plans, schémas et listes. Le livre est notamment disponible au Famenne & Art Museum au prix de 20 euros.

GAL RoMaNa

Pari-Energie, du Gal RoMaNa

Et si nous faisons le point sur votre projet de rénovation ? Dans le cadre du projet Pari-Energie, le GAL RoMaNa propose des services gratuits aux particuliers :

- Etats des lieux
- Clichés thermiques
- Conseils éclairés
- Aide à la planification des travaux
- Analyse comparative de devis



Organisation pour les autorénovateurs de webinaires et séances d'information ; formations courtes sur des techniques de mise en œuvre et chantiers participatifs. Candidat pour une formation ou pour un chantier participatif, intéressé ou simplement curieux ou curieuse, n'hésitez pas à faire appel à nous !

Contact : thierry.verhasselt@galromana.be ; 084/24.48.85

Visionnez la vidéo de présentation du projet et trouvez de nombreux conseils sur www.parienergie.be

Concours

Marche, commune verte et fleurie

Pour cette nouvelle édition du concours « Marche, commune verte et fleurie », organisé par la Ville et l'Office communal du Tourisme, vous étiez 117 à participer. **Voici les gagnants et félicitations à eux !**

Catégorie façades :

- Alfred Quoilin (Marloie)
- Martine Maréchal (Roy)
- Albert Gaspard (Hargimont)

Catégorie maisons :

- Marie-Thérèse Burnay (Waha)
- Martine Comble (Aye)
- Bernard Gilson (Waha)

Catégorie associations : SAJA/ Andage (Aye) et un coup de coeur pour Noé Naviaux (Waha), ce jeune garçon a semé dans le respect de la biodiversité.



Solidarité

Télé-Accueil Luxembourg recherche des bénévoles

Depuis plus de quarante ans, le centre de Télé-Accueil Luxembourg, service d'aide par téléphone, est à l'écoute des habitants de notre province. Accessible 24h/24 via son numéro gratuit 107, l'ASBL reçoit chaque jour, dans l'anonymat, une trentaine d'appels de personnes en difficulté.

Lors de ces appels, les thèmes abordés sont très variés mais certains sujets sont plus fréquemment évoqués que d'autres comme la solitude, les problèmes relationnels, les difficultés psychologiques ou encore la santé physique. Les problèmes sociaux et matériels, les idées suicidaires, les situations de violence ou encore les problèmes liés à l'alcool font également partie des appels reçus à Télé-Accueil mais restent moins fréquents. Finalement, quelle que soit la difficulté abordée, il s'agit toujours, au bout du fil, de personnes traversant une souffrance. La mission de Télé-Accueil est d'offrir à chacun un espace de parole et d'écoute confidentiel dans lequel

la personne se sent suffisamment en confiance pour pouvoir parler librement de ses difficultés. Devenir bénévole écoutant à Télé-Accueil ne s'improvise pas. Il est essentiel que les candidats puissent être formés aux principes de l'écoute active et aux notions de communication interpersonnelle avant de devenir bénévoles. C'est pourquoi l'ASBL organise régulièrement des sessions de formation à destination des candidats. Cette formation initiale est toujours complétée par un accompagnement assuré par des psychologues tout au long de l'engagement (sous forme de supervision de groupe mensuelle).



Afin de renforcer son équipe et continuer à mener à bien sa mission, Télé-Accueil est régulièrement à la recherche de nouveaux bénévoles. Cette activité, qui ne nécessite aucun prérequis particulier, est ouverte à toute personne sensible aux relations humaines et animée par le désir d'aider l'autre en souffrance. L'engagement en tant que bénévole nécessite néanmoins une disponibilité de 18 heures par mois ainsi qu'une certaine flexibilité horaire.

Si vous êtes intéressé par ce projet, que vous souhaitez rejoindre Télé-Accueil et avoir des informations sur la prochaine session de formation : 063/23.40.76 - www.tele-accueil.be/luxembourg - secretariat@tele-accueil-arlon.be.

Connect My Home

Connect My Home, pour faciliter vos raccordements

Vous avez décidé de faire construire ou de rénover votre habitation ? Voilà un projet de vie enthousiasmant ! Pour le mener à bien, il faudra y consacrer du temps, de l'énergie et devoir penser à plusieurs choses à la fois. Pour vous aider, ORES, la SWDE, Proximus et VOO se sont associés pour vous proposer un service inédit : **Connect My Home**. Désormais, vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau, au téléphone, à la télévision et à internet seront gérés en une journée grâce à une seule et unique demande.

Le concept est très simple : introduisez une seule et unique demande via le site www.connectmyhome.be. Communiquez les raccordements souhaités. ORES, la SWDE, PROXIMUS et VOO analysent la possibilité de les réaliser en synergie. Dans le cas où vous pouvez bénéficier du service, ORES sera votre seul interlocuteur pour les 4 opérateurs et gèrera votre dossier

et la réalisation de l'ensemble des raccordements demandés. Dans le cas contraire, vous êtes immédiatement prévenu et votre demande de raccordement sera directement transmise aux autres opérateurs qui prendront contact avec vous.

Alors que vous deviez appeler chaque opérateur séparément et vous adapter aux exigences de chacun, il fallait en plus coordonner vos travaux, rencontrer parfois des entrepreneurs différents et prendre plusieurs jours de congé pour les accueillir. Ce n'est désormais plus le cas. Connect My Home est là pour vous faciliter la vie ! Ce service vous propose de tout gérer à votre place à travers une seule demande. Celle-ci est prise en charge par un seul interlocuteur qui vous transmet l'ensemble des détails techniques en vue de réaliser vos raccordements en une seule journée.

Le service Connect My Home vous laisse le choix en vous proposant gratuitement les raccordements standards à PROXIMUS et à VOO*. Lorsque votre habitation est raccordée à ces deux télécoms, il ne vous reste plus qu'à contacter l'opérateur de votre choix pour demander l'installation des services que vous choisirez (TV-Internet-Téléphone). Leur technicien se rendra sur place pour l'activation. La pose d'un nouveau raccordement standard au gaz naturel peut également être gratuite sous certaines conditions et sous réserve de disponibilité du réseau à proximité de votre habitation.

Bénéficier de ce service est très simple !

Connect my Home

avec

ORES Proximus VOO

Tous mes raccordements en une journée, c'est ici

connectmyhome.be

Rendez-vous sur connectmyhome.be et introduisez votre demande en ligne. Elle sera directement prise en charge par un conseiller clientèle ORES qui vous recontactera dans les 10 jours ouvrables.

* La gratuité est garantie dans le cas d'un raccordement dit « standard » laissé à l'approbation des bureaux d'études.

Cet article a été rédigé avec Connect My Home.

084 32 12 11

ZONING DU WEX
BOUCLE DE LA FAMENNE 11
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

Legrand
CARROSSERIE

SHOW-ROOM SUR RENDEZ-VOUS

Solibois
ETIENNE LOBET

Toute la **MENUISERIE** du Batiment

ALU - PVC - ACIER - BOIS

- Châssis
- Châssis passifs
- Portes coupe-feu
- Portes intérieures
- Escaliers - planchers
- Protections solaires - stores

☎ 084 34 46 33
☎ 0475 47 90 21

solibois.lobet@gmail.com
Rue Al'Basse 30, 6900 LIGNIÈRES

DESERT
assurances

- Toutes assurances
- Epargne Pension - PLCI

CONTACTEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT!
Tél : 084 31 21 97

Avenue du Monument, 10 | 6900 Marche-en-Famenne
www.desert-assurances.be | info@desert-assurances.be

FSMA n°14591a

0475 545 535
vidangewarzee@gmail.com

☎ 083/6115 68
061/2716 66
063/3716 00

084/32 13 11
086/21 03 33

Fax : 083/6115 91
TVA : BE 0688.140.269

VIDANGE – DÉBOUCHAGE
WARZEE

Chaussée d'Andenne, 11 - 5363 EMPTINNE

Cet agenda est proposé avec tous les incertitudes liées à la crise sanitaire. Nous vous invitons donc à vous renseigner pour voir si l'événement qui vous intéresse est maintenu, suspendu ou annulé.

12 décembre

06/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00

Lieu : Place aux Foires

08/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Plus Douce la Vie

Atelier Jeux

Lieu : Ludothèque Provinciale de Marche-en-Famenne. Chaussée de l'Ourthe, 74. Info : Plan de Cohésion sociale / PCS - Administration Communale de Marche - T : +32(0)84 32 70 79 - pcs@marche.be

09/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Jaadtoly – Les Snuls

A 20:30

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74 - T : +32(0)84 32 73 86 - info@mcfa.be - http://mcfa.be/

10-11-12/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Village de Noël – Spectacles – Concerts – Père Noël – Calèches – Promenade à dos d'ânes,...

Info : Office communal du tourisme-animation - T : +32(0)84 32 01 08 - animation@marche.be - http://www.marche.be/noelamarche

11/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repair Café

De 14h à 18h.

Info : Ecole Saint-Martin - T : +32(0)476 40 45 87

15/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : François Deppe et Thomas Bertrand

Soirée concert autour du violoncelle. A 19:00.

Lieu : Les ateliers de Music Fund - rue Chantraine, 4-6 Info : MCFA (Maison de la Culture Famenne-Ardenne) - T : +32(0)84 32 73 86 - info@mcfa.be - http://mcfa.be/

17-18-19/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Village de Noël – Spectacles – Concerts – Père Noël – Calèches – Promenade à dos d'ânes,...

Info : Office communal du tourisme-animation - T : +32(0)84 32 01 08 - animation@marche.be - http://www.marche.be/noelamarche

20/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00

Lieu : Place aux Foires

21/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Atelier d'écriture de Marche

De 13h30 à 17h00. Inscription obligatoire.

Lieu : Avenue de la Toison d'Or, 21 Info : M^{me} RUWET Claire - claireruwet@gmail.com - 0478/52.70.12

26/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (Noël au théâtre) : Plasticine

A 15:00.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74 - 6900 Marche-en-Famenne - T : +32(0)84 32 73 86 - info@mcfa.be - http://mcfa.be/

30/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Cinéma (Noël au théâtre) :

Le Noël de Petit lièvre brun

A 10:00

Lieu : Cinépointcom - Rue Notre-Dame de Grâces, 2 Info : MCFA (Maison de la Culture Famenne-Ardenne) - T : +32(0)84 32 73 86 - info@mcfa.be - http://mcfa.be/

01 janvier

03/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00

Lieu : Place aux Foires

08/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repair Café

De 14h à 18h.

Info : Ecole Saint-Martin - T : +32(0)476 40 45 87

09/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

22^{ème} Bourse d'échanges pour motos anciennes

09:30-17:00

Lieu : WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1 Info : Moto Rétro Famenne Ardenne / M. Georges Roland - T : +32(0)84 32 22 84 - T : +32(0)495 58 51 78 - rolandgeorges@skynet.be

14/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

GuiHome vous détend LeGrand

20:00

Lieu et info : WEX - Rue des Deux Provinces, 1 - T : +32(0)84 34 08 00 - info@wex.be - http://www.wex.be

17/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00

Lieu : Place aux Foires

18/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Atelier d'écriture de Marche

De 13h30 à 17h00. Inscription obligatoire.

Lieu : Avenue de la Toison d'Or, 21 Info : M^{me} RUWET Claire - claireruwet@gmail.com - 0478/52.70.12

DU 21/01 AU 24/01/2022 → MARCHE-EN-FAMENNE

Salon Batimoi

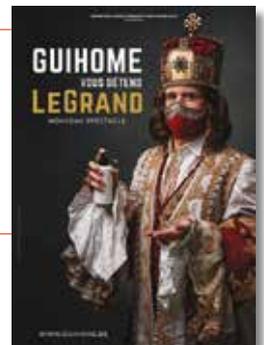
Lieu et info : WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1 - T : +32(0)84 34 08 00 - batimoi@wex.be

28/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Cerise sur le ghetto

A 20:30

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74 - T : +32(0)84 32 73 86 - info@mcfa.be - http://mcfa.be/





Après 15 ans d'expérience
dans le Brabant Wallon,
nous nous installons
à Marche-en-Famenne



ETIMMO

Agence immobilière

Syndic d'immeubles
Gestion locative
Location & vente

 Rue des Rossignols, 17
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

 info@agence-etimmo.be

 0478 84 30 53



Agréé IPI 507.572



Profiplast

Contacts,
renseignements :
Rue Moressée, 16
5377 HEURE
T : 086/32.33.93
F : 086/32.33.94



Votre partenaire
FABRICANT
de châssis
et volets PVC
SCHÜCO

**WINK
HAUS**

FABRICANT 
CHASSIS PVC

Portes de garage
Vitrerie Générale
Châssis - Portes - Volets
DANS UNE LARGE GAMME
DE COLORIS STRUCTURÉS

JORIS Marc : 0475/70 46 89
SPOTE Yves : 0477/380 250
info@profiplast.be

**VOTRE GARANTIE, C'EST
NOTRE EXPÉRIENCE !**

L'O AFL RECRUTE DES AIDES FAMILIALES

O AFL

AU SERVICE DE VOTRE AUTONOMIE

**Vous aimez rencontrer des gens,
prendre soin des autres, vous sentir utile ?
Vous êtes une personne de confiance et rassurante ?
Il y a plein de personnes qui ont besoin de vous !**

Devenez AIDE FAMILIALE à l'O AFL !

- Vous accompagnez les personnes pour : la préparation des repas, les tâches ménagères, les courses, les déplacements à l'extérieur...
- Vous offrez une assistance lors de la toilette, vous sécurisez les déplacements, vous veillez à la bonne prise de médicaments.
- Vous prenez soin de nos aînés et créez une relation de confiance avec eux.
- Vous assurez le relais avec les aidants proches.

Vos avantages :

- Un emploi près de chez vous.
- Des horaires flexibles conciliables avec une vie de famille.
- De nombreux avantages extra légaux (chèques cadeaux, congés supplémentaires...)
- CDD dans un premier temps avec CDI à terme.

Envoyez votre candidature à :

Pascale MONFORT - Responsable opérationnelle

par mail : PMonfort@oaf1.be

ou par courrier : O AFL, Route Nationale 4, 21 - 6951 Bande



www.oaf1.be



février

03/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Rage dedans

A 20:30 Lieu et info : MCFA- Chaussée de l'Ourthe, 74 -
T : +32(0)84 32 73 86 - info@mcfa.be - http://mcfa.be/

07/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00

Lieu : Place aux Foires

12/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (humour) : Muriel robin – et pof !

Lieu et info : WEX - Rue des Deux Provinces, 1 -
T : +32(0)84 34 08 00 - info@wex.be - http://www.wex.be

12/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repair Café

De 14h à 18h.

Info : Ecole Saint-Martin - T:+32(0)476 40 45 87

15/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Atelier d'écriture de Marche

De 13h30 à 17h00. Inscription obligatoire

Lieu: Avenue de la Toison d'Or, 21

Info : M^{me} RUWET Claire - claireruwet@gmail.com -
0478/52.70.12

21/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00-13:00

Lieu : Place aux Foires

25/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert : Alain Souchon

A 20:00. Lieu et info : WEX - Rue des Deux Provinces, 1 -
T : +32(0)84 34 08 00 - info@wex.be - http://www.wex.be

DU 26/02 AU 27/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

**62^{ème} Carnaval de la Grosse Biesse :
la Grosse Biesse revient d'Angleterre.**

#EnRouteVersLa



Départ du cortège à 14:00.

PAF: 3 euros (sachet de confettis compris).

Lieu : place de l'Etang - 6900 Marche-en-Famenne

Info : Comité carnaval de la Grosse Biesse -
T : +32(0)84 32 18 54



**Pour obtenir l'agenda détaillé ou
pour annoncer votre événement :**

**MAISON DU TOURISME
FAMENNE-ARDENNE OURTHE & LESSE**

Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
T : +32(0)84/34.53.27 - info@famenneardenne.be
www.famenneardenne.be

Vos prochaines sorties au WEX



WWW.WEXHOCKEY.BE



soccerwexcup.be



batimoi.be

AGENDA DES CONCERTS : WEX.BE

CENTRE **ESSO** ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance*



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR OFFICIEL
ESSO DANS VOTRE REGION**



Marche en Famenne

084/31.13.57

Ciney: 083/68.71.26

Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be

Toute l'équipe du Bulletin Communal
vous souhaite d'excellentes
fêtes de fin d'année



Meilleurs Vœux!

**MALDAGUE
Maurice & Jonathan**

CONTRÔLE
DE CANALISATIONS
PAR CAMÉRA

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

› VIDANGES ET DÉBOUCHAGES

- Fosses septiques
- Station d'épuration
- Canalisations

› TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

› TRANSPORTS DE PIERRES,
DE GRENAILLES, REMBLAIS ET DEBLAIS
AVEC BENNES DE TERRASSEMENT

› DÉNEIGEMENTS OCCASIONNELS
& TAILLAGES DE HAIES



RUE VERTE, 3 - 6900 HARGIMONT

GSM : 0495 28 11 17 (M) - 0497 25 25 36 (J)

sprl.maldague@gmail.com



MENU des Marchois

10€



1 Maxi Menu Giant* + 1 Giant + 1 Sauce

*Giant, King Fish, Chicken Filet ou Giant Veggie. Disponible sur les boîtes de commande. * Supplément Big, Supreme, Quick'N Toast, Chicken Strips & Promo : + 1,30 € / Supplément Mega, Formidable & Promo : + 2 €